



CLASSES PRIMAIRES
CLASSES MATERNELLES

CIRCULAIRE DE RENTREE 2018/2019

Organisation, informations générales et financières

RENTREE DES ELEVES :

JEUDI 30 AOUT 2018 à 8h30 pour les enfants de **maternelle**.

Uniquement

VENDREDI 31 AOUT 2018 à 8h30 pour les enfants de **primaire**.

Uniquement

Lundi 03 SEPTEMBRE 2018 à 8h30 : tous les enfants.

HORAIRE DE CLASSE : LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI

de **8h30 à 11h30** pour les **maternelles**

de **8h30 à 11h45** pour les **primaires**

et de **13h30 à 16h30**

OUVERTURE de l'ECOLE :

L'école **ouvre** ses portes à **7h30** tous les jours.

Les enfants sont accueillis en garderie (*).

L'école **ferme** ses portes à **18h30** dernier délai.

Au moment de la sortie :

- Pour les **maternelles** : vous reprendrez votre enfant à la porte de la classe.
- Pour les **primaires** : vous reprendrez votre enfant au petit portail.

Le portail fermera à 8h35 dernier délai et 13h35 et ouvrira à 13h20.

(*) GARDEDIE/ETUDES :

- **Le matin** : accueil de **7h30 à 8h30** en garderie.
- **Le soir : maternelle** : garderie de **17h00 à 18h30** (gratuit de 16h30 à 17h).

primaire : étude ou soutien scolaire (à organiser).

SANTE / ABSENCES

Les absences seront signalées au **03.85.87.18.00** le jour même avant 8h30.

A son retour, l'enfant remettra à l'enseignant un courrier justificatif ou un certificat médical. (selon le cas)

La prise de médicaments n'est pas autorisée.

Pour les problèmes particuliers (allergie, asthme...) vous devez formuler une demande écrite à Mme MOINE sans oublier de **joindre une ordonnance contresignée**. Un Projet d'Accueil Individualisé sera alors établi.

FOURNITURES : une liste de fournitures est disponible sur le site de l'école.

Les fournitures achetées par l'école vous seront facturées fin Septembre 2018.

HORAIRES d'ouverture du secrétariat : à définir

CERTIFICATS de SCOLARITE / DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :

Ils sont à demander au secrétariat au moins 48 h à l'avance.

RESTAURATION

Chaque enfant disposera d'une carte qui sera scannée à chaque passage à la cantine. Les **repas** sont **payables d'avance**.

Plus d'informations vous seront données à la rentrée.

Si votre enfant à un **régime alimentaire** particulier vous devez le signaler par écrit. La possibilité ou non d'accueil sera étudiée avec IFITEL.

Le cas échéant, une attestation du médecin et une prescription doivent être fournies avant la rentrée (cas d'un régime alimentaire lié à une raison médicale).

RELATION PARENTS/ENSEIGNANTS

Les enseignants vous recevront de préférence sur rendez-vous.

Une réunion parents/enseignants sera organisée en début d'année.

Si vous souhaitez que les circulaires soient fournies aux 2 parents, le signaler par écrit et fournir l'adresse mail de l'autre parent.

Mme MOINE peut vous recevoir sur rendez-vous.

A noter, maintenant l'ensemble des informations vous sera communiquée par courriels (email), aucun papier ne sera distribué aux enfants.

Merci de bien nous communiquer vos adresses courriels ou tout changement d'adresses courriels durant l'année scolaire.

D'autres informations sont consultables tout en long de l'année sur le site de l'école.

Association des Parents d'Elèves :

Elle vous accueillera le jour de la rentrée avec un café offert dans la cour de l'école.

Elle organisera sa réunion de rentrée courant septembre.

VENUE DU PHOTOGRAPHE :

Le **LUNDI 3 SEPTEMBRE 2018** pour photos de classes et individuelles

INFO : nous vous informons que l'école **sera autonome** à la rentrée, Elle ne fera donc plus partie du groupe Saint Charles ; tout se fera sur place.

Merci pour votre indulgence et compréhension face ce nouvel envol...

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez en nous confiant votre (vos) enfant(s) et nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Le Chef d'Etablissement et la communauté éducative.

M.P MOINE